

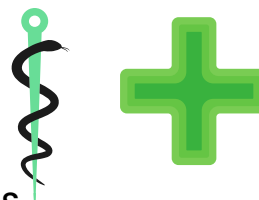


PUBLIC VISÉ:

IDE, Pharmaciens d'officine

REF : VACCIN

PRE REQUIS: ETRE HABILITE A ADMINISTRER LES VACCINS



Programme: Prescription des vaccins

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les caractéristiques des maladies à prévention vaccinale, la traçabilité des vaccinations et les principales recommandations du calendrier des vaccinations.

Moyens pédagogiques:

Les moyens pédagogiques mis en œuvre dans le cadre de notre programme de formation "Prescription des Vaccins" ont été soigneusement conçus pour offrir une expérience d'apprentissage complète et interactive aux participants. Les éléments clés de nos moyens pédagogiques comprennent :

1-Classes Préenregistrées : Le programme est structuré en quatre classes virtuelles enregistrées par des experts du domaine. Chaque classe aborde des sujets spécifiques de manière approfondie, offrant aux participants une compréhension complète des différentes dimensions de la prescription de vaccins.

2-Interaction par Tchat : Les apprenants ont la possibilité d'interagir et de poser des questions en temps réel via le tchat intégré à la plateforme. Cette fonctionnalité favorise les échanges interactifs et les discussions constructives, même si les classes sont préenregistrées.

3-Accompagnement par un Tuteur : Les participants sont accompagnés tout au long de leur parcours par un tuteur expérimenté. Le tuteur joue un rôle essentiel en fournissant des conseils personnalisés, en répondant aux questions et en guidant les apprenants dans leur apprentissage.

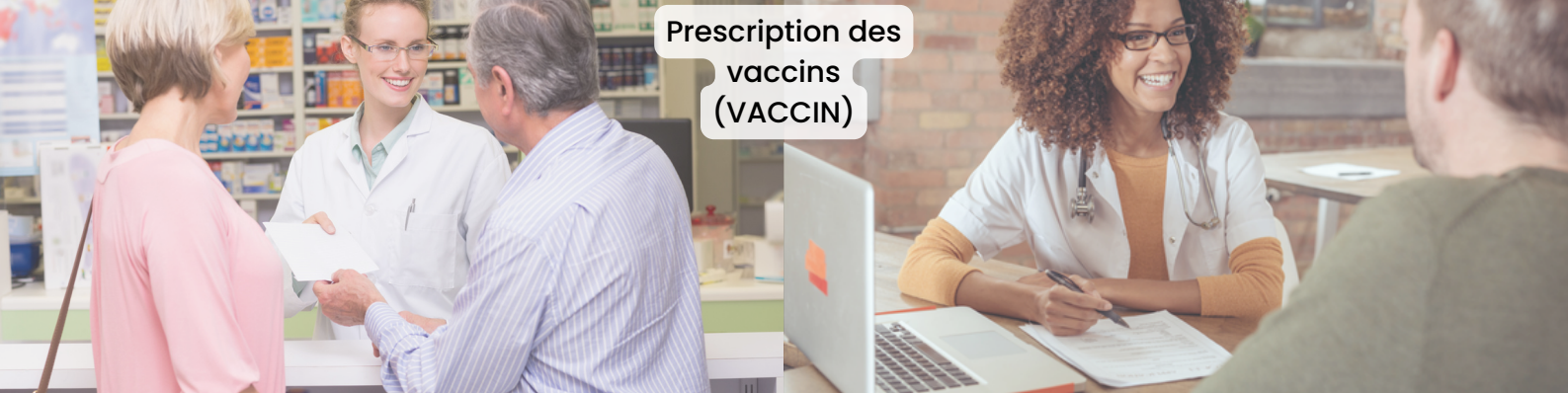
4-Ressources Complémentaires : En plus des classes préenregistrées, des ressources complémentaires telles que des documents, des vidéos et des fiches mémos sont mises à la disposition des participants pour approfondir leur compréhension et enrichir leur expérience d'apprentissage.

Prescription des vaccins (VACCIN)



Méthodes d'évaluations:

- Quiz en Ligne : À la fin de chaque cours, les apprenants auront accès à un quiz en ligne qui évaluera leur compréhension des concepts abordés. Ce quiz sera constitué de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes pour évaluer la maîtrise des informations clés.
- Études de Cas : Les apprenants seront invités à participer à des études de cas basées sur des scénarios réels. Cela permettra d'évaluer leur capacité à appliquer les connaissances acquises lors des cours pour résoudre des situations pratiques.
- Travaux Pratiques : Certains modules peuvent inclure des exercices pratiques où les apprenants devront résoudre des problèmes liés à la prescription de vaccins. Ces travaux pratiques visent à évaluer leur capacité à analyser des cas complexes et à prendre des décisions appropriées.



Détails du programme:

► COURS (10h30)



Cours 1 (2h30): Les maladies à prévention vaccinale. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.

Cours 2 (2h30): Le calendrier des vaccinations. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications ;
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

Cours 3 (2h00): La traçabilité et la transmission de l'information. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient ;
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

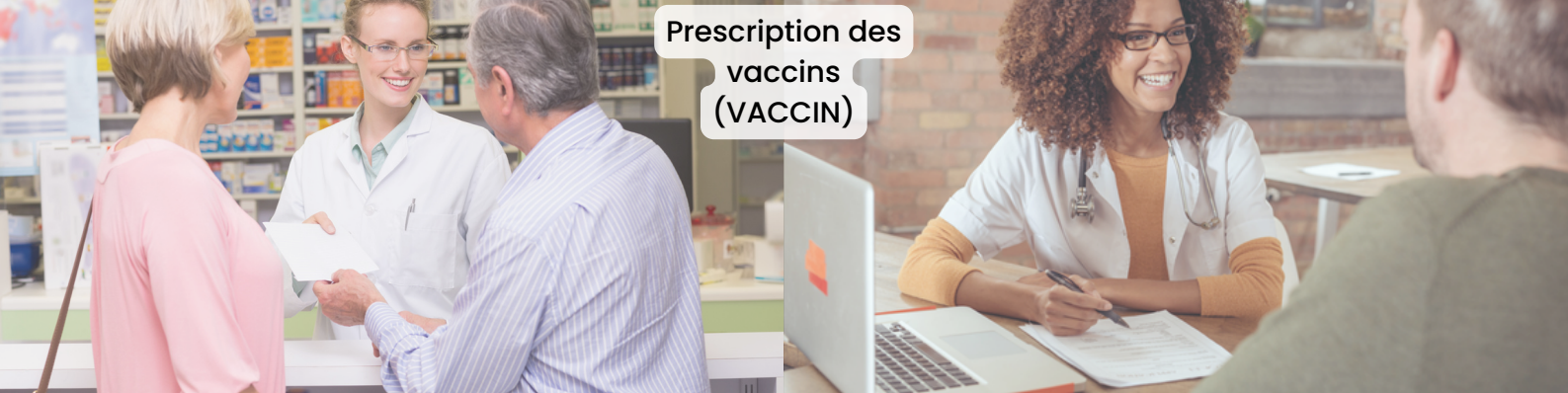
Cours 4 (3h30): Savoir prescrire en pratique. A la fin du module, les professionnels de santé sont capables de :

- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective ;
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours ;
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

► EVALUATION DE LA FORMATION (30 min)



Objectifs : Évaluer les connaissances



Prescription des
vaccins
(VACCIN)

MODALITÉS:

Sessions:

- Une nouvelle session de formation de 2 semaines débute le premier lundi de chaque mois »
- Première session du 2 octobre au 13 octobre.

FORMATEURS/TUTEURS

Dr Benjamin Viala,
Dr Marie Lacoste
Dr Cécile Janssen
Médecins infectiologues spécialisés en
vaccinologies